



Conseil Général
1513 Hermenches

Extrait de Procès-verbal

Séance : 8 décembre 2022
Présidence : Jean-Luc Danalet
Objet : Emoluments administratifs et les contributions de remplacement en matière d'Aménagement du territoire et des constructions

Le Conseil Général d'Hermenches

- vu le préavis municipal n° 8 / 2022 du 21 novembre 2022
- ouï le rapport de la Commission de gestion
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

DECIDE

à main levée et à la majorité des membres présents

1. par voie de motion, de renvoyer le préavis à la Municipalité

Ainsi délibéré en séance du 8 décembre 2022.

Jean-Luc Danalet
Président

Laetitia Déglon
Secrétaire